

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUXON (Aube) étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Thierry LORNE, Maire.

Étaient présents : M. Thierry LORNE, Mme Martine MARTINOT, M. Patrick LECONTE, Mme Maryse DOSIERES, M. Francis DRUMINY, MM. Christian GIBIER, Christian COLLOT, Valery FARCY, Stéphane PERTIUSOT Mme Isabelle COQUILLE et M. Dominique ROUSSEAU

Étaient absents excusés : Mr Ludovic STIOT, Mme Séverine GONCALVES ayant donné pouvoir à Mme Isabelle COQUILLE

Étaient absentes non excusées : Mme Véronique BECART, Mme Magali ROBIN

Madame Maryse DOSEIRES a été nommée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée ZP n°5

PROPOSE de faire une offre d'achat pour la parcelle cadastrée ZP n°5 appartenant à Monsieur Patrick FLICK,

EFFECTUE des modifications budgétaires au budget de la commune de compte à compte pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZP n°5

Dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 9 juin 2020, Monsieur le Maire donne communication au conseil municipal des biens pour lesquels il n'a pas exercé le droit de préemption urbain.

La séance du conseil municipal étant close, une réunion de travail privée a conclu la soirée.

Le Maire,